

MARLOTHERM® LH Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03.10.2019
1.3	20.11.2019	150000114175	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	04.04.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : MARLOTHERM® LH Heat Transfer Fluid

Code du produit : 34540-00, E3454001, P3454002, P3454000, P34540P0, P34540P1, P34540P2

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119488215-34-0001

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Fluides de transfert de chaleur

Restrictions d'emploi recommandées : Aucun(e) à notre connaissance.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Eastman Chemical Company
200 South Wilcox Drive
37660-5280 Kingsport

Téléphone : +14232292000

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Visitez notre site www.EASTMAN.com
(emnmsds@eastman.com).

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 NCEC +44 (0)1235 239 670

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Danger par aspiration, Catégorie 1	H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 4	H413: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

MARLOTHERM® LH Heat Transfer Fluid

Version 1.3 PRD Date de révision: 20.11.2019 Numéro de la FDS: 150000114175 SDSFR / FR / 0001 Date de dernière parution: 03.10.2019 Date de la première version publiée: 04.04.2019

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence : **Prévention:**
 P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection.
Intervention:
 P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P331 NE PAS faire vomir.
Élimination:
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- benzyl toluene
- Dibenzyl toluene

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
benzyl toluene	27776-01-8	Skin Irrit. 2; H315	>= 90 - <= 100

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

EASTMAN

MARLOTHERM® LH Heat Transfer Fluid

Version 1.3 PRD Date de révision: 20.11.2019 Numéro de la FDS: 150000114175 SDSFR / FR / 0001 Date de dernière parution: 03.10.2019 Date de la première version publiée: 04.04.2019

	248-654-8 01-2119488667-17-0000	Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 4; H413	
Dibenzylbenzene, ar-methyl derivative	53585-53-8	Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 4; H413	>= 1 - <= 2,5

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Traiter de façon symptomatique.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
Faire appel à une assistance médicale.
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Ne PAS faire vomir.
Si la victime est pleinement consciente, lui donner une tasse d'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Maintenez la tête de la personne vers le bas, pour empêcher l'aspiration.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Irritation
Douleur
Rougeur
- Risques : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Provoque une irritation cutanée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Ne pas faire vomir: contient des distillats de pétrole et/ou des solvants aromatiques.

MARLOTHERM® LH Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03.10.2019
1.3	20.11.2019	150000114175	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	04.04.2019

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche
Eau pulvérisée
Mousse

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition dangereux sont dus à une combustion incomplète

Oxydes de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive agréé, en plus des équipements standard de lutte contre l'incendie.

Information supplémentaire : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Ventiler la zone.
Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Le matériel peut créer des conditions glissantes.
Porter un équipement de protection approprié.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter la pénétration dans le sous-sol.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir le déversement, absorber avec des matières absor-

MARLOTHERM® LH Heat Transfer Fluid

Version 1.3 PRD Date de révision: 20.11.2019 Numéro de la FDS: 150000114175 SDSFR / FR / 0001 Date de dernière parution: 03.10.2019 Date de la première version publiée: 04.04.2019

bantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).
Utiliser un équipement de manutention mécanique.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Ne pas goûter ni avaler.
Assurer une ventilation adéquate.
Laver soigneusement après manipulation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Aucun(e) à notre connaissance.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Conserver dans un endroit frais à l'écart des agents oxydants.

Matériel d'emballage : Matière appropriée: Acier inoxydable, Acier (comprend tous types et tous traitements de surface)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Fluides de transfert de chaleur

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
benzyl toluene	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg p.c./jour

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

EASTMAN

MARLOTHERM® LH Heat Transfer Fluid

Version 1.3 PRD Date de révision: 20.11.2019 Numéro de la FDS: 150000114175 SDSFR / FR / 0001 Date de dernière parution: 03.10.2019 Date de la première version publiée: 04.04.2019

	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,5 mg/m ³
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,25 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,87 mg/m ³
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,25 mg/kg p.c./jour
Dibenzylbenzene, ar-methyl derivative	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,5 mg/m ³
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,25 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,87 mg/m ³
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,25 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
benzyl toluene	Station de traitement des eaux usées	0,99 mg/l
	Sédiment d'eau douce	331 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	331 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	1 mg/kg poids sec (p.s.)
	nourriture	11,1 mg/kg
Dibenzylbenzene, ar-methyl derivative	Station de traitement des eaux usées	1000 mg/l
	Sédiment d'eau douce	110 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	110 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	1 mg/kg poids sec (p.s.)
	nourriture	11,1 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure) devrait suffire à éliminer les polluants atmosphériques.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc fluoré
Délai de rupture : > 480 min

MARLOTHERM® LH Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03.10.2019
1.3	20.11.2019	150000114175	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	04.04.2019

-
- | | | |
|-----------------------------------|---|--|
| Épaisseur du gant | : | 0,4 mm |
| Remarques | : | Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre. Il faut savoir que pour l'usage journalier la durabilité d'un gant résistant aux produits chimiques peut être notablement plus courte que le temps de pénétration mesuré selon EN 374, en raison des nombreux effets extérieurs (par ex. la température). |
| Protection de la peau et du corps | : | Porter un vêtement de protection approprié. |
| Protection respiratoire | : | Porter un appareil de protection respiratoire avec filtre à particules parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
Le choix du respirateur, son utilisation et son entretien doivent respecter les exigences réglementaires, le cas échéant. If engineering controls do not maintain airborne concentrations below recommended exposure limits (where applicable) or to an accept |
| Mesures de protection | : | N'enlever la protection respiratoire et la protection de la peau/des yeux que lorsque les vapeurs ont été évacuées de la zone.
S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.
Utiliser l'équipement de protection individuel requis. |

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | | |
|--------------------------------------|---|---|
| Aspect | : | liquide |
| Couleur | : | incolore |
| Odeur | : | très faible |
| Seuil olfactif | : | non déterminé |
| pH | : | non déterminé |
| Point de fusion/point de congélation | : | -80 - -70 °C
(1.013 hPa)
Méthode: OCDE ligne directrice 102 |
| Point/intervalle d'ébullition | : | 280 - 290 °C
(1.013 hPa)
Méthode: DIN 53171 |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

EASTMAN

MARLOTHERM® LH Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03.10.2019
1.3	20.11.2019	150000114175	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	04.04.2019

Point d'éclair	:	137 °C
Taux d'évaporation	:	non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	non déterminé
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	non déterminé
Pression de vapeur	:	< 0,01 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	:	non déterminé
Densité relative	:	0,995 (20 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	< 0,1 mg/l (20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Pow: 4,3 - 4,4 (20 °C) pH: 7
Température d'auto-inflammabilité	:	510 °C (990 hPa)
Température de décomposition	:	non déterminé
Viscosité Viscosité, cinématique	:	4,0 mm ² /s (20 °C) 2,6 mm ² /s (40 °C)
Propriétés explosives	:	Non classé
Propriétés comburantes	:	Non classé

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable à température et pression ambiantes normales.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.
Stable dans des conditions normales.

MARLOTHERM® LH Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03.10.2019
1.3	20.11.2019	150000114175	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	04.04.2019

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Echauffement direct, encrassement, contamination chimique, exposition au soleil, UV ou radiation ionisante.
Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Hydrocarbures

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Aucun(e).

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

Composants:**benzyl toluene:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Evaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 1,88 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Méthode: Toxicité aiguë par inhalation
Evaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: Toxicité cutanée aiguë
Evaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

MARLOTHERM® LH Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03.10.2019
1.3	20.11.2019	150000114175	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	04.04.2019

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Produit:

Remarques : Provoque une irritation cutanée.

Composants:**benzyl toluene:**

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 404
Résultat	: irritant
Remarques	: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:**benzyl toluene:**

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: irritation légère

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:**benzyl toluene:**

Type de Test	: Test de Buehler
Espèce	: Cochon d'Inde
Méthode	: OCDE ligne directrice 406
Résultat	: non sensibilisant

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:**benzyl toluene:**

Génotoxicité in vitro	: Résultat: Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes
Génotoxicité in vivo	: Résultat: Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes

MARLOTHERM® LH Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03.10.2019
1.3	20.11.2019	150000114175	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	04.04.2019

-
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Alga, Growth Inhibition Test
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour les microorganismes : EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 990 mg/l
Point final: Taux de croissance
Durée d'exposition: 5 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50: 16,5 mg/kg
Durée d'exposition: 14 jr
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Méthode: OCDE ligne directrice 317
- Toxicité pour les plantes : CE50: > 100 mg/kg
Point final: Inhibition de la croissance
Période d'essai: 20 jr
Espèce: Triticum aestivum (blé)
Méthode: OCDE ligne directrice 208
- Toxicité pour les organismes terrestres : Remarques: Non applicable

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:****benzyl toluene:**

- Biodégradabilité : Résultat: Intrinsèquement biodégradable.
Cinétique:
28 jr: < 60 %
Remarques: Inherently biodegradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Composants:****benzyl toluene:**

- Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 344
Méthode: calculé
Remarques: Ne s'accumule pas de manière significative dans les organismes.

MARLOTHERM® LH Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03.10.2019
1.3	20.11.2019	150000114175	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	04.04.2019

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

Composants:

benzyl toluene:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

12.6 Autres effets néfastes

Composants:

benzyl toluene:

Information écologique supplémentaire : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

MARLOTHERM® LH Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03.10.2019
1.3	20.11.2019	150000114175	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	04.04.2019

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Non applicable

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Non applicable

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

MARLOTHERM® LH Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03.10.2019
1.3	20.11.2019	150000114175	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	04.04.2019

ISHL	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	:	N'est pas listée
IECSC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
TCSI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	:	Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucun(e).

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte complet pour phrase H**

H304	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H413	:	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	:	Danger par aspiration
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour

MARLOTHERM® LH Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 03.10.2019
1.3	20.11.2019	150000114175	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	04.04.2019

50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire**Classification du mélange:**

Skin Irrit. 2	H315
Asp. Tox. 1	H304
Aquatic Chronic 4	H413

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR